

Centre d'accueil pour les questions de discrimination

Dans le cadre de la thématique Femme-Homme-Transgenre

Vous avez été **licenciée** parce-que vous êtes **enceinte** ?

Votre **collègue masculin** avec la même fonction et la même expérience a un **salaire plus élevé** que vous en tant que femme ?

Le **congé de paternité** n'est pas autorisé dans votre entreprise ?

Vous êtes **transgenre** et constatez que votre statut n'est pas pris en compte dans certaines réglementations ?

Vos collègues vous font des **allusions sexistes** ?

Au numéro 0800 1288 (Touche 1 au menu) ou par mail (kever@prisma-zentrum.be) vous pouvez le signaler et avoir une première consultation en langue française.

Les demandes sont traitées gratuitement et de façon confidentielle avec l'accord de la personne concernée.

Dans le cadre de la discrimination liée au genre et la thématique transgenre, **PRISMA** collabore de façon étroite avec l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes à Bruxelles.